



Modalités de paiements

Foyer de Jeunes Travailleurs Le Phare
7, avenue de l'Union Soviétique
63000 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04 73 92 46 40
Fax : 04 73 91 08 89
fjtlephare.fr



PROCÉDURES

En espèces et cartes bancaires

Dans nos locaux aux heures d'ouverture des bureaux :

- du lundi au vendredi de 09h00 à 22h00
- le samedi de 09h00 à 12h00
- le dimanche de 20h00 à 22h00

Par chèque bancaire ou postal

Libellé en euros et à l'ordre « FJT Le Phare ».

Par virement bancaire

Sur le compte suivant :

Intitulé : LE PHARE

RIB : 18715 00200 08779397349 50

Domiciliation : C.E. AUVERGNE ET LIMOUSIN(00200)

BIC : CEPAFRPP871

IBAN : FR76 1871 5002 0008 7793 9734 950

Attention, tous les frais qui pourraient découler de l'opération de virement sont à prendre à votre charge.